

Don, par la 9e compagnie des canonniers vétérans, d'une journée de paie, pour la confection d'une frégate annoncé par la municipalité de Havre-Marat, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don, par la 9e compagnie des canonniers vétérans, d'une journée de paie, pour la confection d'une frégate annoncé par la municipalité de Havre-Marat, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 125;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13617_t1_0125_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

13

La municipalité de Clairefontaine, département de Seine-et-Oise, écrit que ses concitoyens ont donné, pour les défenseurs de la patrie, 476 liv. en assignats, 128 chemises, 7 paires de draps, 4 paires de bas, 12 serviettes, 25 aunes de toile et 228 livres de vieux linge; le tout déposé au district de Pontoise, le 13 floréal.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Clairefontaine, s.d.] (2).

« Citoyens,

La commune de Clairefontaine, ci devant St-Leu, canton de Taverny, district de Pontoise, département de Seine-et-Oise, vous donne connaissance des dons qu'elle a faits pour les braves défenseurs de la patrie qui combattent pour la liberté et l'égalité. Elle a juré qu'elle les soutiendrait aussi même au péril de sa vie. La municipalité a vu avec satisfaction que tous les citoyens s'empressent d'apporter pour les volontaires ce qui leur était le plus utile. L'on entendait de toute par répéter ces mots : Que ne devons-nous pas faire pour nos frères d'armes qui sacrifient leur vie pour le bien général de toute la République ! L'humanité nous oblige à cette reconnaissance. Voici, Citoyens représentants les dons qu'a faits cette commune : [Suit la nomenclature des dons énumérés ci-dessus]

S. et F. »

LAMOTHE (mairie), BIOUSSIN (off. mun.), PICHY, DUPORT, DONY, BOURGEOIS, GILLEQUIN.

14

La municipalité du Havre-Marat (3) annonce que la 9^e c^{ie} des canonnières vétérans nationaux, en garnison dans cette commune, a fait don d'une journée de paie pour la construction d'une frégate, ou pour tout autre objet utile à la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Havre-Marat, .. prair. II] (5).

« Citoyens représentants,

Nous avons la satisfaction de vous informer que la 9^e compagnie des canonnières vétérans nationaux en garnison en cette commune, jalouse de concourir à la chute des tyrans, et au triomphe de la liberté, a offert en don civique une journée de paye pour la construction d'une

(1) P.V., XXXVIII, 202. Bⁱⁿ, 16 prair. (suppl^t).

(2) C 305, pl. 1136, p. 5. La somme de 476 liv. en assignats se décompose ainsi : 410 liv. + 66 liv. pour façon des chemises.

(3) Seine-Inférieure.

(4) P.V., XXXVIII, 202. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl^t) et 19 prair. (suppl^t); M.U., XL, 187; Mess. soir, n^o 651; J. Fr., n^o 614; Mon., XX, 606 et 607; J. Sablier, n^o 1350; J. Univ., n^o 1651.

(5) C 305, pl. 1136, p. 4.

frégate, ou pour tout autre objet utile à la République. S. et F. »

L. LEMESLE fils (off. mun.), BAYLE (mairie), FOUCHET (off. mun.).

15

Le citoyen Barbault-Royer fait passer un exemplaire du procès-verbal de la fête que la Société populaire de Rochefort (1) a célébrée le 30 germinal, en l'honneur des armées de la République. Il fait don de 50 liv. pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Rochefort, 21 flor. II] (3).

« Citoyens représentants,

La Société populaire de Rochefort a célébré le 30 germinal une fête en l'honneur des armées de la République. Au procès-verbal imprimé de cette pompe nationale, vous trouverez joint un billet de 50 liv. que je vous prie de consacrer aux défenseurs de la patrie.

BARBAULT-ROYER.

16

Les écoliers du second degré d'instruction de Condat-la-Montagne, département du Jura, demandent les bustes de Marat et Lepeletier. Ils félicitent la Convention sur la découverte de l'infame conspiration, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (4).

[Condat-la-Montagne, s.d.] (5).

« Représentants d'un peuple libre,

Les écoliers du second degré d'instruction de Condat Montagne, ci devant St-Claude, département du Jura, viennent vous demander avec instance les images de Marat et de Le Pelletier. Placées au milieu de nous, elles nous rappelleront leurs vertus et leur courage. C'est en marchant sur les traces des grands hommes qu'on peut être utile à la patrie et la servir dignement. Nous venons aussi, Législateurs, vous féliciter sur vos travaux et sur votre activité à déjouer les complots des conspirateurs. Leurs efforts perfides ont été vains, ils n'ont pu échapper à l'œil de votre vigilance.

Oh Montagne à jamais chérie ! nous te remercions de nous avoir assuré la liberté. Nous sommes ton espoir et si un jour tu as besoin de nos bras pour la consolider, compte sur notre dévouement; nous verserons pour sa défense jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Mandataires du peuple, nous vous le répétons, continuez de lancer du sommet de la Montagne

(1) Charente-Inférieure.

(2) P.V., XXXVIII, 203. Bⁱⁿ, 16 prair. (suppl^t); J. Sablier, n^o 1350.

(3) C 305, pl. 1136, p. 3.

(4) P.V., XXXVIII, 203. Mon., XX, 606; Bⁱⁿ, 22 prair. (1^e suppl^t).

(5) F¹⁷ 1010^e, pl. 3, p. 3295.